



FORMATION PROFESSIONNELLE SUR LE PATRIMOINE ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) EN PAYS DE LA LOIRE

PENSER ET TRANSMETTRE LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER À TRAVERS L'EAC

12 février 2024 à Angers

RESTITUTION DES GROUPES DE RÉFLEXION

GROUPE 1

Le patrimoine bâti et paysager, un outil de généralisation de la politique 100% EAC ?

Participants : 9 Culture ; 3 Education Nationale ; 3 Enfance et Jeunesse.

1. Définition des termes

- **Patrimoine bâti et paysager** : architecture, histoire, transmission, préserver, naturel aménagé ou construit par l'homme, influence réciproque, immatériel et matériel, ce qu'on partage, ce qui fait sens, question de l'appartenance, de ce qui fait identité, rapport très polysémique, patrimoine classé, quotidien, plus ouvert, quel patrimoine ?
- **100% EAC**, question de la transversalité, importance du relais politique acteurs locaux, médiation doit s'adapter à tous les publics et toutes les structures, question de la diffusion, tous les territoires et tous les publics ? Dans des temps dédiés ou des temps existants ?
- **Généralisation** : synonyme au 100% EAC. Idée de temporalité, d'étalement et d'imprégnation sur du long terme. Equité, accessibilité, peut permettre le sentiment d'appartenance.
- **Focus sur le label 100 %EAC** : sert à faire un état des lieux, un diagnostic des forces et faiblesses, des ressources aussi sur le territoire. Fixe des objectifs à atteindre, en y liant aussi des enjeux de formation interprofessionnelles. Sans oublier l'ensemble des dispositifs EAC qui existent par ailleurs.

2. Points de vigilance / difficultés

- Veiller à l'égalité et l'équité
- Question des moyens : humains (dont l'adaptation des médiations), financiers, se donner du temps (imprégnation auprès du jeune et temps du projet, éloge de la lenteur)
- Question de l'accès : à l'information (sur ce qui existe), problématique de la mobilité (déplacement et temps)

3. Propositions d'actions concrètes

- Actions spécifiques en direction de la ruralité, via projet création, en arts du cirque, avec rencontre intergénérationnelle dans un lieu patrimonial (Fontevraud).
- Formation destinée aux animateurs de temps périscolaires par le service Angers Patrimoine, en leur faisant découvrir ensuite par eux-mêmes ce qu'ils peuvent proposer auprès des enfants, avec des moyens de médiation simples et pratiques (ville d'Angers).
- Projet à partir des fêtes à Saint-Nazaire, avec conservatoire et Grand Café autour des cavalcades en direction des QPV, au sein de plusieurs écoles avec les danses que chaque enfant s'était appropriées en lien avec l'intervention de professionnels.

4. Besoins

- Notion de temps d'échanges, de rencontres, d'interconnaissance, de communication (pour limiter les freins, problème de légitimité qui peut se poser autour des champs patrimoniaux, ex. tailleur de pierre et enseignants, difficulté de liens au départ).
- Question de l'accompagnement, de l'information, de la formation des acteurs et des ressources culturelles locales. Question de la « légitimité à »
- Question de la ressource, idée d'un « catalogue vivant »

GROUPE 2

Citoyenneté et EAC : en quoi le patrimoine bâti et paysager fait-il dialoguer ces deux notions ?

Participants : 5 Culture ; 7 Education Nationale ; 3 Enfance et Jeunesse.

1. Définition des termes

Moment de rencontre entre la notion de citoyenneté et l'EAC :

- Sentiment d'appartenance au monde, à un collectif, à un groupe / insertion dans le collectif
- Forger une identité commune, l'altérité
- Être acteur et citoyen, s'impliquer jusqu'à protéger
- Partager son espace, partager son vécu
- Questionner la mémoire, la temporalité (la connaissance du passé, action présente mais aussi pour anticiper le futur)

2. Points de vigilance / difficultés

- Comment faire en sorte que tous les jeunes se sentent concernés par tous les patrimoines : identité, culture, religion...
- Problème du transport, la mobilité, le coût
- Patrimoines, un terme peu attractif
- Nécessité d'acquiescer des prérequis avant la visite
- Un projet co-construit (enseignants, médiateurs, artistes, animateurs)
- Ne pas tomber dans le passéisme
- Equilibrer les trois piliers (rencontre, pratique, connaissance)

3. Propositions d'actions concrètes

- CLEA : *Du jardin public au jardin secret* (s'approprier les espaces verts autour des écoles avec deux artistes plasticiennes) pour rendre vivant son quartier, se l'approprier
- Dans le cadre des activités périscolaires : *les explorateurs du temps*. Du CP au CM2 (une demi-journée par école) avec la LPO, château d'Angers, les musées d'Angers, le tribunal
- *Agora 2. 0, inventons la ville de demain* : sur une friche du Mans, on imagine que les enfants sont sollicités en 2027 par la maire en temps qu'habitant du quartier pour imaginer un nouveau quartier et débattre entre eux par rapports aux différents besoins des habitants (comprendre comment on construit un nouveau quartier) / correspond au programme de 6e (la ville de demain pour vivre mieux et vivre ensemble). Découverte du patrimoine existant. 3 fois 1,30

4. Besoins

- L'aide financière
- Le temps (pour préparer, concertation, bilan...)
- Élargissement ADAGE au périscolaire (avoir les mêmes outils)

GROUPE 3

Comment réaliser un état des lieux des réseaux, acteurs et outils nécessaires à la construction de projets EAC liés au patrimoine bâti et paysager ?

Participants : 7 Culture ; 5 Education Nationale ; 2 Enfance et Jeunesse.

1. Définition des termes

- Un **état des lieux**, c'est tout à la fois un constat, un catalogue, un inventaire, un diagnostic, une cartographie.
- Les **acteurs** de cet état des lieux sont les artistes, partenaires, collectivités territoriales, associations, enseignants, prescripteurs et bénéficiaires. Principe de co-construction.
- Questionnaires, moyens et ressources, recensement, rencontres, consultations, bases de données numériques, communication sont des **outils** nécessaires à la réalisation de cet état des lieux.
- La notion de **projets EAC** renvoie aux parcours éducatifs, aux liens entre acteurs, aux trois piliers, à la Charte pour l'EAC et au Label 100% EAC qui méritent d'être plus connus.

2. Points de vigilance / difficultés

- La nomenclature : nécessité d'avoir un langage commun, des critères partagés, un protocole commun.
- Avoir des critères de qualité : prendre du temps pour pouvoir rencontrer les acteurs, comprendre leur fonctionnement, les outils et dispositifs proposés.
- Temporalisation (actualiser, avoir une personne dédiée).

3. Propositions d'actions concrètes

- Garder une journée par an pour faire de l'inter-connaissance, se rencontrer, avoir des échanges réguliers.
- Développer une boîte à outils.
- Valorisation des projets.
- Création d'un portail EAC.

4. Besoins

- Identifier les personnes-relais, les référents de toutes les institutions.
- Connaître les dispositifs et les contacts qui gèrent ces dispositifs.
- Une information simple et claire.
- Relayer des actions EAC en lien avec le patrimoine.
- Besoins d'ordre financier et matériel.
- Avoir accès à une plateforme collaborative, complète, mise à jour, bien référencée et facile d'accès.

GROUPE 4

Comment impulser davantage de transversalité dans la mise en place de projets EAC en lien avec le patrimoine bâti et paysager ?

Participants : 7 Culture ; 6 Education Nationale ; 2 Enfance et Jeunesse.

1. Définition des termes

- **Transversalité** : complémentarité d'acteurs (du champ du social, éducatif, culturel), complémentarité de compétences entre les disciplines. Créer du lien entre les pratiques : diversité des pratiques, diversité des patrimoines et des partenaires

- **Projet** : construire la citoyenneté, donner sens, agir, faire, apprendre, savoir être. Qui se fait étape par étape et qui permet de construire le parcours de l'élève.

2. Points de vigilance / difficultés

- La co-construction : cohérence entre les acteurs et le projet, réseau d'acteurs ; manque de temps (problème d'organisation sur les 3 piliers EAC, projets chronophages, bilan).
- Manque de moyens : humain, financier, mobilité.
- La valorisation : impliquer réellement les jeunes, évaluation des projets (l'action, les attendus, un dispositif) / outils d'appréciation du projet auprès des jeunes

3. Propositions d'actions concrètes

- **Action 1 : Imaginer la ville.** Projet classe CAP menuiserie sur 2 ans. Lettres / arts appliqués / mathématique. Sensibilisation à la ville, solliciter l'imaginaire. S'approprier le projet. Visite de la ville avec le CAUE 85 et autres sites patrimoniaux. Dessiner la ville, faire des volumes qui influenceront la construction de meubles (à la manière de Piero Fornasetti et Gio Ponti). Valorisation au lycée.
- **Action 2 : Rezé dans mille ans.** Projet dans le cadre du CLEA. La ville de Rezé : Soufflerie, la médiathèque, le Chronographe, artistes, collèges. Restitution scolaire + restitution Nuit des musées. Archéologie de l'architecture.
- **Action 3 : Vues du ciel (d'un quartier).** Ville du Mans : service patrimoine, musée avec les œuvres de Philippe Cognée. Projet avec des écoles. Production de cartes postales sonores (avec artiste sonore). Restitution au musée.

4. Besoins

- Rencontres entre professionnels (comme aujourd'hui)
- Formations
- Temps d'échanges entre enseignants et partenaires (espace numérique partagé)
- Financements
- Ressources : connaissances des ressources locales liées au patrimoine (pour connaître les dispositifs, les financements...)
- Découvrir les projets sur mon territoire
- Mise à disposition de documents numériques pour un travail dans la classe
- Outil de travail : transposition des projets à tous les territoires